



## Aux membres de Metaltec Fribourg

Fribourg, avril 2024 – LS

### **METALTEC FRIBOURG - Comptes 2023 / Budget 2024**

Chers membres,

Depuis l'Assemblée générale du 4 mai 2017, les comptes 2023 et le budget 2024 sont à disposition des membres pour une consultation avant notre Assemblée générale 2024 afin de gagner du temps lors de la présentation de ceux-ci le 2 mai prochain. Cela nous laissera ainsi plus de temps pour vous détailler les projets actuels de votre association. Lors de l'Assemblée générale, une présentation des comptes simplifiée sera projetée.

#### **Comptes 2023 :**

Au niveau du compte de résultat et de ses produits, nous constatons une importante augmentation au niveau des cotisations des membres par rapport à 2022. Il s'agit de la votation du nouveau système de cotisation lors de l'AG 2023. Les produits générés par les cotisations n'ayant pas été utilisés entièrement selon le budget voté pour l'année 2024, un montant de CHF 20'000.00 sera rétrocédé aux membres au prorata de leur cotisation payée. L'organisation de START conjointement avec Agrotec FR et Farriertec CH génère un important produit qui correspond à la refacturation des frais avancés par Metaltec Fribourg aux deux associations partenaires. Le compte 34810 « Produit AM Suisse » correspond au soutien financier dédié à la formation continue que nous devons reverser aux entreprises de la branche qui en font la demande. Le produit total est plus faible que budgété, car nous avons comptabilisé un montant en 2022 de CHF 17'763.57 en transitoire. Ce montant a été déduit du versement d'AM Suisse qui s'élève à 28'595.45. Le règlement de la CPNM appliqué par AM Suisse étant plus stricte, un montant de CHF 13'583.70 a pu être versé aux entreprises requérantes durant l'année 2023 (compte 42510).

Au niveau des charges, les cotisations payées correspondent aux cotisations payées à Metaltec Romandie et à toutes autres associations partenaires auxquelles Metaltec FR a adhéré. La charge de CHF 15'000.00 correspond à la contribution à l'Ecole du Dessin pour l'absence d'inscription d'un-e apprenti-e fribourgeois-e pour l'année scolaire 2022-2023. Le budget pour la participation à START a pu être respecté. Le soutien à l'association des CIE a été renouvelé et maintenu à CHF 30'000.00, afin de couvrir la charge salariale des moniteurs pour leur implication dans les activités de promotion qui relèvent du devoir de l'association Metaltec Fribourg (et non des CIE). Un montant de CHF 17'056.00 a été pris en charge par l'association pour financer le rabais de 50% sur le prix des CIE des apprenti-e-s de 1<sup>ère</sup> année.

Les charges en lien avec la promotion du métier s'inscrivent selon la volonté d'intensifier la visibilité des métiers de la branche. Pour donner suite aux discussions, il a été jugé nécessaire de renommer le compte 4001 « Promotion via une agence de communication » (avant : promotion sur les réseaux sociaux). Un important travail est en train d'être mis en place pour une promotion 360° via une agence de communication. La préparation a débuté durant l'année 2023. La campagne sera lancée concrètement courant de l'année 2024.

Les dépenses en matière de personnel (jetons de présence), d'administration et d'informatique ont pu être maîtrisées durant l'année 2023.

De manière générale, on constate que les dépenses ont été réalisées de manière à respecter le budget et à constamment optimiser les coûts en vue des investissements futurs en matière de promotion et de formation. Afin de pouvoir continuer dans cet élan, un montant de CHF 7'000.00 est attribué au fonds START pour financer l'édition 2025. L'exercice 2023 clôture ainsi sur un bénéfice de CHF 513.91.

Au niveau du bilan et de ses actifs au 31.12.2023, nous n'avons pas d'éléments particuliers à soulever. Au niveau des passifs, vous trouverez des montants importants dans les transitoires. Il s'agit principalement de factures encore ouvertes à la clôture de l'exercice (dettes fournisseurs), ainsi que des charges à payer concernant le remboursement de CHF 20'000.00 des cotisations aux membres et l'avance de CHF 30'000.00 à l'agence de communication pour la promotion des métiers. La fortune de notre association s'élève donc à CHF 479'125.90 au 31.12.2023.

#### **Budget 2024 :**

Au niveau du budget, nous avons estimé les produits des cotisations à hauteur de CHF 294'000.00. Selon les informations reçues de la CPNM, nous budgétisons un montant à disposition de CHF 24'820.00 pour les subventions des formations continues 2023 qui seront versées en 2024 aux entreprises qui en font la demande. À la rentrée scolaire 2024, une classe de candidat-e-s au brevet fédéral de chef-fe d'atelier et de montage en construction métallique va être ouverte. La formation est répartie entre 3 sites (Vaud, Valais et Fribourg). Les finances d'inscriptions pour la partie fribourgeoise sont estimées à environ CHF 37'800.00 pour 20 candidats. Un montant similaire a été comptabilisé dans les charges (compte 44002). Le lancement de cette formation et l'incertitude quant aux charges effectives ne permettent pas de prévoir un quelconque résultat positif ou négatif. Un montant de CHF 11'250.00 a également été budgété dans le compte de charge 66350 « Frais formation professionnelle ». Ce montant unique correspond à l'investissement des membres de la commission de mise en place des modules pour la partie fribourgeoise de la formation supérieure.

Au niveau des charges, la cotisation de Metaltec Romandie est budgétée à hauteur de CHF 99'500.00 selon une clé de répartition validée en 2022 au sein du comité de Metaltec Romandie. Il s'agit toutefois d'une estimation, car les discussions entre Metaltec Romandie et AM Suisse ne sont pas achevées. Une augmentation de la cotisation en 2024 est probable. Nous avons aussi gardé le poste de CHF 15'000 pour notre contribution dans le cadre de l'école des dessinateurs à Bulle. En effet, chaque section romande est amenée à trouver deux apprentis par canton, sous peine de se voir facturer CHF 15'000 par apprenti-e. Ici, nous jouons la prudence et nous avons bon espoir de trouver au minimum un apprenti-e fribourgeois-e pour cette école des dessinateurs. Au budget est également prévu un montant total de CHF 87'500.00 pour investir dans la promotion des métiers de la branche et pour soutenir la formation continue selon la marge de manœuvre laissée par la CPNM.

Ces projets demandent un investissement important en matière de ressources humaines et financières. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2023, l'engagement d'une personne à plein temps sur une période déterminée a été avalisée. Malheureusement, un concours de circonstance n'a pas permis de pouvoir réaliser cet engagement comme prévu initialement. Bien qu'engagé par les CIE, M. Thierry Charrière a travaillé pour Metaltec Fribourg du 1<sup>er</sup> janvier au 15 février, puis du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2024. Entre ces 2 périodes, il a dû assurer l'intérim pour la dispense des cours interentreprises et gérer le déménagement à Villaz-St-Pierre. C'est pourquoi, le compte 40300 « Soutien association Metaltec CIE »

s'élève à CHF 80'000.00. Il s'agit d'une estimation du travail fourni par Thierry Charrière pour l'Association Metaltec Fribourg durant l'année 2024.

Le budget 2024 prévoit un prélèvement des fonds et réserves à hauteur de CHF 71'250.00, soit CHF 11'250.00 pour la mise en place de la formation supérieure à Fribourg et CHF 60'000.00 pour le financement de l'engagement d'une personne supplémentaire selon la décision de l'AG du 13 décembre 2023.

Le budget 2024 présente ainsi un bénéfice de CHF 883.00.

Pour toute question concernant les comptes 2023 et le budget 2024, la Secrétaire se tient à votre disposition pour vous donner toutes les explications nécessaires.

Pour terminer, ces comptes et le budget ont été validés par votre comité. Les comptes 2023 ont été vérifiés par les vérificateurs concernés.

Nous vous prions de croire, chers membres, à l'expression de notre très respectueuse considération.

**Metaltec Fribourg**



Laura Simonet  
Secrétaire

Annexes : Comptes 2023 (bilan & compte de résultat) & budget 2024